ER
-621

COMMERCE MONTRÉAL

VOL. XXXIV, no 15, 20 mars 1978

EDITO

La raison du plus fort

Dans le domaine des relations de travail, comme dans la fable de La Fontaine, "la raison du plus fort est toujours la meilleure". Ainsi le veut notre système de négociations collectives, basé essentiellement sur les antagonismes et les rapports de forces constamment remis en cause.

Dans certaines activités du secteur public où le droit de grève n'existe pas, la "force paisible", si l'on peut l'appeler ainsi, ne dégénère pas en violence, mais n'en procure pas moins à ceux qui l'utilisent des gains substantiels et disproportionnés par rapport aux critères de formation, d'expérience ou de productivité qui prévalent ailleurs. Nous pensons ici aux policiers dont la dernière "grève" a été payée et payante, selon l'expression de la Chambre. A défaut de ne pouvoir soutenir sérieusement l'argument du risque, (les policiers comme les militaires en temps de paix meurent surtout dans leur lit) on nous présente ceux du moral des troupes, de la morosité, de la vie familiale perturbée, et quoi encore.

Là où elle profite du droit de grève pour s'exprimer, la raison du plus fort entraîne fréquemment des actes de violence et de vandalisme. A l'abri d'une seconde négociation qu'ils imposent régulièrement au moment d'établir le protocole de retour au travail, une poignée d'agitateurs irresponsables ne respectent plus aucune limite dans les moyens de pression et de persuasion: le "bargaining power" redevient du chantage.

Lorsque les autorités civiles s'avèrent incapables, par manque d'énergie ou calcul politique, de faire respecter leurs propres lois, on ne peut pas s'attendre à ce que les forces en présence dans un conflit observent d'elles-mêmes une discipline et une modération dont elles n'ont guère d'exemple en haut lieu.

Le climat des relations de travail est devenu tellement malsain que le gouvernement québécois, malgré le préjugé favorable dont il se réclame, semble enfin vouloir tracer une ligne au-delà de laquelle le droit et la justice auront à nouveau un sens. Le ministre Pierre-Marc Johnson affichait récemment une fermeté verbale encourageante, concernant par exemple le maintien des accusations criminelles au moment du règlement des conflits: "*Il suffit de ne jamais abdiquer sur ce principe. La pratique de laisser tomber les accusations criminelles m'apparaît totalement inacceptable, de même qu'au gouver-*

(suite à la page 2)



Déjeuner-causerie
MARDI, 4 avril 78

Le conférencier

M. Patrick RICH
président
Aluminium du
Canada Limitée

Les nouveaux membres

Sociétés

AFFILIATED CUSTOMS BROKERS LIMITED
Délégués: Roger Rémillard, président
Bertrand Girard
Gilles Nantel
Yvon Doré

B & L LITHO INC.
Délégués: Michel Boileau, président
D. Cuirot
Gaétan Leroux

BUDGET RENT A CAR OF MONTREAL
Délégués: Samuel Levinson, vice-président
Joseph Iny
Andrew Levinson

COMPAGNIE HOTEL RITZ-CARLTON DE MONTREAL LIMITEE (LA)
Délégué: Maryse Labelle, délégué commercial

COSSETTE ASSOCIES COMMUNICATION-MARKETING
Délégués: Jean Perrault, conseiller en communication
François Duffar
Bernard Paquet

INDUSTRIES BFG LTEE
Délégués: Pierre Létourneau, contrôleur
Raymond Brochu
Jacques Vadboncoeur
Karl-Henry Rey

LANGLOIS CROSSEY BERTRAND INC.
Délégué: Claude Langlois, président

SERVICE TYPOGRAPHIQUE LTEE
Délégués: Jacques A. Morrissette, président
Jacques Bélanger
Tony Calvarese

N.A. TIMMINS LIMITEE
Délégués: Jean-Guy Desjardins, président et directeur général
Guy Normandin
Robert A. Swan

Individus

AUDET, Roney, directeur du marketing
Bombardier Ltée / Div. Rockland

BERTRAND, Gaston, consultant régional province de Québec
Thomas Cook Travel

GILLET, Colette (Mme), attaché commercial
Grand Marnier

GROULX, Gilles J.P., vice-président
Bélanger Chabot Hickling Johnston Inc.

LEBLANC, Alain, directeur général
Corporation des Marchands de Meubles du Québec

RISDON, G.J., directeur de la zone
Volkswagen Canada Ltd

SAUVE, Joseph Fernand, gérant des achats
Farinon Canada

VERMETTE, Marquis, directeur opérations-universités
Commission de l'Emploi et de l'Immigration

(suite de la page 1)

...du plus fort

nement d'ailleurs." Il ne peut pas, en effet, y avoir à côté du Code criminel un code criminel du travail.

Le chef du gouvernement et son ministre du Travail semblent jouir d'un excellent crédit auprès de la population en général et des milieux ouvriers en particulier. Peut-être pourraient-ils utiliser cet appui pour faire au moins respecter les lois qu'ils adoptent ou qu'ils sont chargés d'appliquer.

Ainsi, la lumière que l'on croit discerner au bout du tunnel ne sera peut-être pas celle d'un train arrivant en sens inverse.

gb G Béchard Ltée.
COURTIERS EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Siège social
410 St. Nicolas
Montréal, Québec H2Y 2P5
Téléphone 282-0303
Télex 055-60803

CONTAINERS
SERVICE RÉGULIER
GROUPAGE MARITIME ET AÉRIEN
AGENTS DE FRET IATA

Succursales

- Intermediate Terminal Dorval, Qué.
- Montreal Truck Sufferance Warehouse Inc. Lasalle, Qué.
- Aéroport International de Montréal Dorval, Qué.
- Nouvel Aéroport International de Montréal Mirabel, Qué.

Correspondants dans les principaux pays

COMMERCE MONTREAL est l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal

Le bureau de direction 1977-1978: J.V. Raymond Cyr, président — Edgar Charbonneau — Yves Guérard — Guy J. Desmarais — Jacques Douville — Maurice Macé — Dan V. Pleshoyano — Guy Bernier — Jacques Deschênes.

Le conseil d'administration: Marc Bovet — Jacques Carrière — Jean-Marie Couture — Paul Desrochers — Pierre Fréchette — Albert Hudon — Stephen Jarislowsky — Daniel Johnson — Pierre Laurin — Raymond Lemay — Pierre Levasseur — Pierre Lortie — Jean Machabée — Raymond Morcel — Jean-Michel Paris — Laurette Robillard — Jeannine Guillevin-Wood.

Le secrétariat: Claude Beauregard, directeur général.

La Chambre de commerce du district de Montréal, 1080 côte du Beaver Hall, 6e étage, Montréal, Qué. - H2Z 1T1 (866-2861)

SOURCE: Le Devoir, 4 mars 1978

Selon la Chambre de commerce

Les policiers ont obtenu des concessions 'déraisonnables'

La récente grève du zèle des policiers de la Communauté urbaine de Montréal a non seulement été payée très cher mais s'est également avérée fort payante pour eux, selon la Chambre de commerce de Montréal.

Dans un communiqué signé de son directeur général, M. Claude Beauregard, la Chambre estime que les contribuables auront été lésés en payant des services qu'ils n'ont pas reçus durant plusieurs jours, même si le conflit s'est déroulé et résolu de la façon la plus civilisée qui soit, "sous l'oeil rassurant d'un gouvernement demeuré calme".

"Les policiers, qui n'ont pas le droit de grève, et pour cause, ont à toutes fins pratiques fait la grève sur le tas, écrit M. Beauregard. L'esprit sinon la lettre de la loi a été bafoué impunément et, les pieds sur la bavette du poêle, les policiers ont continué de toucher leur plein traitement"

La Chambre prétend que même si les services essentiels ont été maintenus, les citoyens, qui y ont mis le prix au cours des récentes années, sont en droit de s'attendre à une protection fiable qui ne s'arrête pas de façon sporadique, car autrement, le prix est trop élevé.

"On concevait cependant à tout le moins que le policier assumerait son métier comme un tout, comportant des exigences particulières qui ne sont pas celles de l'employé de bureau, du 9 à 5 cinq jours par semaine. C'est dans cette perspective, qui tient compte du régime de vie et de ses divers inconvénients, que l'on a consenti depuis quelques années une rémunération élevée et d'autres avantages d'emploi appréciables".

La Chambre prétend que s'il convenait d'instaurer l'horaire 4-3 pour une question de motivation et d'efficacité, "il aurait néanmoins fallu l'entendre comme appelant un réaménagement d'un ensemble de conditions de travail, et non nécessairement comme un allègement de la tâche, entraînant soit des coûts additionnels soit une réduction des services".

Et il n'aurait pas fallu "cacher à la population l'augmentation réelle de salaire horaire arrachée par les policiers".

En effet, selon la Chambre, ce n'est pas une hausse de salaire de 7% qui aurait été consentie aux policiers de la CUM pour les années 1978 et 1979, mais bien supérieure à 14%. Elle prétend qu'entre 1977 et 1978, le salaire horaire est passé de $15.45 à $17.68 pour un "policier moyen" (1ère classe, 12 ans d'expérience), sa rémunération passant de $24,570 à $28,118 compte tenu du salaire de base, des primes de nuit, du régime de retraite indexé et de l'ensemble des autres avantages.

"On avait constaté au cours des récentes années un meilleur contrôle de la croissance des coûts des services de police; il semble qu'une fois de plus, le comportement peu professionnel des policiers de la CUM en période de négociation leur aura mérité des concessions déraisonnables, ce qui démontre que la force a des raisons que la raison ne connaît pas."

SOURCE: Le Devoir, 7 mars 1978

Selon la Chambre de commerce de Montréal

Le Centre des congrès doit être en chantier

Jugeant tout autre délai inacceptable, la Chambre de commerce du district de Montréal presse le gouvernement québécois de mettre en chantier dès cet été le centre des congrès de Montréal et souligne qu'en ce faisant, les travaux pourront être entrepris à meilleur compte, étant donné le ralentissement actuel du secteur de la construction.

Dans un communiqué à la presse, la Chambre de commerce rappelle que la réalisation de ce projet a été annoncée à plusieurs reprises par le gouvernement précédent, notamment en 1975, mais que les Montréalais ont dû déchanter autant de fois. Quant au gouvernement actuel, après avoir tergiversé longuement, il en est rendu à parler d'ouverture en 1982 et de mise en chantier en décembre 1979. "Ce délai est inacceptable", affirme la Chambre qui se demande "quels avatars ce projet pourrait-il bien encore connaître d'ici là".

Reconnaissant que le site choisi par le gouvernement, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie et de la station de métro Place d'Armes, n'a pas fait l'unanimité, la Chambre souhaite que le ministre expose plus adéquatement toutes les considérations qui ont déterminé ce choix. "Plus de transparence à cet égard inspirerait davantage confiance, notamment dans les milieux d'affaires concernés," dit le communiqué. À défaut d'unanimité, peut-être le ministre obtiendrait-il alors le large consensus qu'il disait souhaiter devant l'Office des congrès de Montréal, vendredi dernier.

La Chambre de commerce est d'avis que le gouvernement doit prendre ses responsabilités et procéder sans délai. On a mis 22 mois pour réaliser la Place Bonaventure, note le communique, on ne devrait pas en mettre autant pour prendre la décision d'aller de l'avant avec le Centre des congrès.

La Chambre estime qu'il doit être possible de mettre en chantier dès l'été prochain.

La Chambre rappelle qu'un centre des congrès constitue un équipement indispensable pour le développement du tourisme d'affaires, générateur de rentrées fiscales considérables et de devises étrangères. En dépit des déficits d'exploitation annuelle certains, de l'ordre de $500,000.00 au cours des cinq premières années, ce sont des rentrées fiscales annuelles de l'ordre de $5, 13 et 1 million de dollars que percevront respectivement les autorités fédérale, provinciale et municipale.

Débat-midi

le lundi 3 avril de 11h30 à 14h15

Le logement locatif et l'intervention gouvernementale

Discussion des recommandations du livre blanc du gouvernement québécois sur les relations entre locateurs et locataires.

- *Création d'une régie de l'habitation locative*
- *Mesures de conservation du stock de logements*
- *Réglementation des droits du propriétaire et du locataire*
- *Vérification des règles de droit régissant les relations locateurs-locataires*
- *etc.*

Conférencier:



M. Guy TARDIF
ministre des Affaires municipales du Québec

Ce débat-midi est organisé par la Chambre de commerce de Montréal et aura lieu à la Maison du Commerce, 1080 côte du Beaver Hall, 3e étage. Deux conférenciers prendront la parole et il y aura une période de questions et réponses avec l'auditoire.

Le prix: $20.

Inscription: coupon-réponse à la page 7

RENSEIGNEMENTS:
Carole Brunet,
866-2861

Conférencier:



M. Luc BEAUDOIN
président des Services immobiliers Promanac

Clarkson, Gordon & Cie
Comptables Agréés

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Canada H3B 1T9

C. W. Bissegger
L. J. Carrière
M. M. Domanski
J. P. Graveline
M. A. Mackenzie
R. K. Palmer
W. J. Smith
M. Camirand
G. Chamberland
S. R. Gagné
G. Limoges
R. J. Messier
J. J. Peacock
H. M. Caron
J. P. Delisle
R. Germain
D. G. R. Lindsay
J. D. Morrison
R. Pearl

Associés - résidents

Téléphone (514) 875-6060

GUILBEC ENTREPRENEURS SPECIALISES
SPECIALIZED CONTRACTORS

REJOINTEMENT - CALFEUTRAGE
REPARATIONS DE MACONNERIE

*COMMERCIAL * INDUSTRIEL * INSTITUTIONNEL*

PAUL E. GUILBERT, L.S.C. ADM. A. 526-1649

TAUX AVANTAGEUX

Prêts personnels et hypothécaires

Caisse populaire St-Jean-Berchmans
2050, boulevard Rosemont
Stationnement facile - 274-5505

Jean Bérard, secrétaire-gérant

OPÉRATION 1+1

Cher ami, membre de la Chambre,

L'Opération 1 + 1 arrive à mi-chemin; c'est une étape importante qu'il convient de souligner.

Nous vous rappelons que cette opération a pour but d'engager chaque membre à entreprendre une démarche personnelle pour faire connaître la Chambre à un candidat et y entraîner son adhésion.

Cette forme de collaboration que nous vous demandons reflète un engagement qui, partagé par un plus grand nombre de membres, conférerait à la vie de la Chambre et à l'action qu'elle mène au nom de la communauté des affaires, un dynamisme encore plus marqué et une force décuplée.

AIR CANADA

Pour marquer son appréciation, la Chambre remet à chaque membre parrain d'un candidat ainsi qu'à ce dernier ou au délégué-clé qui nous envoie sa formule d'adhésion avant le 30 avril prochain, un billet gratuit pour un de nos déjeuners-causeries du mardi, à leur choix. De plus, tous les parrains seront éligibles à un tirage de 2 billets d'avion pour Paris, une gracieuseté de Air Canada.

Nous sommes près de 5,000: plus forte encore de ses nouveaux membres et stimulée par l'engagement personnel de tous et chacun, votre Chambre n'en servira que mieux la communauté des affaires et le développement socio-économique de Montréal.

Salutations à vous et bienvenue à votre nouvelle recrue.

Séminaire

La planification fiscale pour l'homme d'affaires

Les membres de la Chambre et plus spécialement les cadres d'entreprises sont invités à assister à ce séminaire qui leur sera présenté *le mercredi 19 avril prochain, de 15h30 à 18h00 à la Maison du Commerce.*

Les sujets traités sont:
- Le budget 1977 et les placements en portefeuille
- L'utilisation des compagnies de placement
- Les emprunts à des fins de placement
- La planification fiscale au sein de la famille

Tout contribuable, que ses impôts soient peu ou très élevés, peut tirer avantage d'une planification fiscale personnelle. Il y a eu, au cours de la dernière année un certain nombre de changements qui influent sur la planification de l'impôt des particuliers. Certaines dispositions du budget fédéral de 1977 permettent aux contribuables de réaliser des économies d'impôt. *Ce séminaire est organisé par la Chambre, en collaboration avec MM. Roger Germain et Jean-P. Delisle, de Clarkson Gordon et Compagnie.*

COUT: $15.

INSCRIPTIONS: coupon-réponse à la page 7

RENSEIGNEMENTS: Carole Brunet, 866-2861

dufresne farley et associés
ingénieurs-conseils
gilles dufresne ing. b.sc.a. fred e. farley ing. b.sc.a.
Chauffage — Plomberie — Climatisation Réfrigération — Electricité — Expertises — Études énergétiques
200 ouest, rue Sauvé H3L 1Y9 tél.: 384-0440

de Grandpré, Colas, Amyot, Lesage, Deschênes et Godin
Avocats
2501, Tour de la Bourse, Place Victoria
C.P. 108, Montréal H4Z 1C2
Téléphone: 878-4311

Succès au bal

Quelques 175 personnes ontparticipé encore cette année au bal de la Saint-Valentin, organisé par la Chambre, à l'hôtel Méridien le 10 février dernier. On aperçoit sur la photo, à gauche, monsieur Pierre Gratton, animateur de la soirée, son épouse et quelques amis.

Nous tenons à remercier nos commanditaires pour leur indispensable collaboration:

Air Canada - Banque de Nouvelle-Ecosse - Banque Royale du Canada - Communications Goulet Shulman Inc. - Les Distributions Clément Inc. - Hôtel Méridien - Maison C. Lalongé Inc. - Mont-Tremblant Lodge - Le Napoléon Fleuriste - La Société des alcools du Québec - Vidal et Associés Enrg.



Délégation de la Chambre au Saguenay

C'est avec des accents d'enthousiasme que les délégués de la Chambre relatent leur visite à l'Alcan et au Carnaval souvenir de Chicoutimi.

On aperçoit ici l'usine que les participants ont eu l'occasion de visiter. Ils ont été particulièrement impressionnés par la fameuse salle des cuves, qui constitue en quelque sorte le coeur des opérations de cette industrie.

Nos remerciements à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan qui a rendu possible cette visite.



PAYETTE
Depuis 1921

Tout en électronique

Radio - Télévision
Haute-fidélité - Magnétophones
Amplificateurs - Haut-parleurs
Magnétoscopes - Tourne-disques

payette radio

878-4771 • 730 St. Jacques, Montreal H3C 1G2 (Face à la Place Victoria)

Construction: entrepôt, usine, aréna, remise

PreFaBec inc.

Bâtisses préfabriquées, en acier galvanisé ou de couleur jusqu'à 200' de largeur sans colonnes

1475 BOUL. DE L'INDUSTRIE, BELOEIL, QUE
J3G 4S5 (ROUTE 20 - EXIT 67 68)
TEL. (514) 467-3348 861-7653

BEHLEN—WICKES,

Guy Vary, c.a.
vice-président

St-Arnaud Bergevin Limitée

COURTIERS EN DOUANES ET TRANSITAIRES INTERNATIONAUX

- FRET AÉRIEN
- ENTREPOSAGE
- SERVICE DE CONTAINERS
- CONSEILLERS EN DOUANES

Correspondants autour du monde

410, RUE ST-NICOLAS,
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 2P5,
TÉLÉPHONE (514) 285-1500
CÂBLE: BLACKSTAR MONTRÉAL
TÉLEX 05-25176

SUCCURSALES MONTRÉAL
QUÉBEC
TORONTO

Vous aussi bénéficierez de notre expérience

Courtiers en douanes et transitaires officiels des Jeux Olympiques de 1976

5e visite industrielle

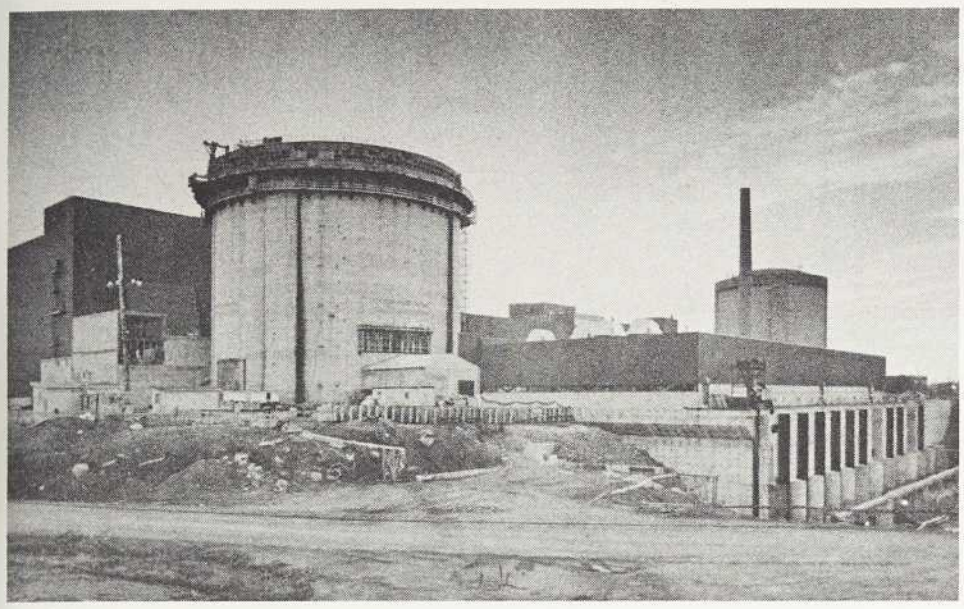

Centre nucléaire de Gentilly

le 20 avril 1978

En collaboration avec l'Hydro-Québec, la Chambre organise le jeudi 20 avril une visite du centre nucléaire de Gentilly. Les participants y trouveront l'occasion de se renseigner sur le fonctionnement d'une centrale nucléaire, l'impact économique de l'industrie nucléaire et la possibilité pour les entrepreneurs québécois de fournir des biens et services pour cet important client.

PROGRAMME

9h00 - Départ de la Maison du Commerce par autobus

11h00 - Mot de bienvenue et exposé sur l'activité nucléaire

11h30 - Film sur le fonctionnement d'une centrale nucléaire
Visite du centre d'information

12h00 - Cocktail et déjeuner

13h30 - Visite de la centrale en construction

15h00 - Période de questions

16h00 - Fin des activités et départ.

Coût: $25. - Nombre d'inscriptions limité

Renseignements et inscriptions: Carole Brunet, 866-2861

ACTIVITE: _____

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____ Code _____ Tél _____

( ) facture ( ) ci-inclus un chèque au montant de $___ à l'ordre de la Chambre de commerce de Montréal

---

Retourner à: LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL
1080 côte du Beaver Hall, 6e étage, Montréal H2Z 1T1, Qué.



416 ouest, Jean-Talon **279-7337**

Fleuriste Valois



Pour continuer à bien vous servir
et à mériter votre confiance, *Armand*
a décidé de s'associer avec *Robert Ternisien*
qui ne saurait manquer de vous donner satisfaction.

les architectes
koch
leblond
beaubien

464 ST-JEAN, MONTREAL H2Y 2S1, TEL:(514)282-1057

OPÉRATION 1+1

DEP PERIODIQUES BIBLIO NAT901
1700 RUE ST-DENIS
MONTREAL PQ H2X 3K6

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
B 868
Montreal

COMMERCE MONTRÉ
La Maison du Comme
1080, côte du Beaver H
Montréal H2Z
Tél. 866-2861

Les déjeuners-causeries hebdomadaires

Le 21 mars

M. Jean-Pierre GOYER, ministre
des Approvisionnements et Services du Canada

Le 28 mars

relâche

Le 4 avril

M. Patrick RICH, président
Aluminium du Canada Limitée (voir page 1)



Le 11 avril

M. Lawrence HANIGAN
président du comité
exécutif de la
C U M

Le 18 avril

M. Camille DAGENAIS, président du Conseil
Groupe S N C

Le 25 avril

Le nouveau chef du Parti
libéral du Québec

Le 2 mai

M. Jean DRAPEAU
maire de Montréal

**Un rendez-vous régulier,
à l'hôtel Mont-Royal, 12h30**

Le couvert: $8.
Le carnet de l'abonné: $70.

Pour réservations de tables
(5 personnes et plus):
Mlle Danielle Lalonde, 866-2861

Les tables sont retenues jusqu'à 12h30

Prix spéciaux pour les abonnés gracieuseté de *CPAir*

Pour chaque lot de 200 carnets vendus, deux billets d'avion pour l'une des destinations suivantes: Portugal, Grèce et Amérique du Sud, seront tirés au sort, parmi les abonnés aux déjeuners.

